

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2015

ALIMENTATION ET TENDANCES

34, quai de la Loire
75019 PARIS

Aux membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association « ALIMENTATION ET TENDANCES », tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages, ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues, et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fédération à la fin de cet exercice.

2 JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

La Motte Servolex, le 12 mai 2016

Le Commissaire aux Comptes

SR AUDIT



Jean-Pierre VUILLERMET

Désignation de l'entreprise		ALIMENTATION et TENDANCES		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		34 quai de la Loire		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		Code APE					
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				31/12/2015		31/12/2014	
				Net		Net	
				3		4	
				3		4	
	Capital souscrit non appelé (1)	AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB		AC			
	Frais de recherche et développement *	AD		AE			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
	Autres immobilisations corporelles	AT		AU			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU		CV			
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières*	BH		BI			
	TOTAL (I)	BJ		BK			
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
En cours de production de biens			BN		BO		
En cours de production de services			BP		BQ		
Produits intermédiaires et finis			BR		BS		
Marchandises			BT		BU		
CRÉANCES		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	2 582,00	BY	2 582,00	1 820,00
		Autres créances (3)	BZ		CA		
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
DIVERS	Disponibilités	CF	11 226,57	CG	11 226,57	7 867,73	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI			
	TOTAL (II)	CJ	13 808,57	CK	13 808,57	9 687,73	
	Charges à répartir sur plusieurs exercices* (III)	CL					
	Primes de remboursement des obligations (IV)	CM					
Comptes de régularisation	Ecarts de conversion actif* (V)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (0 à V)	CO	13 808,57		13 808,57	9 687,73	
	Renvois : (1) Dont droit au bail			CP	(2) part à moins d'un an des immobilisations financières	(3) Part à plus d'un an	CR
Clause de réserve de propriété*	Immobilisations		Stocks		Créances		

Désignation de l'entreprise		ALIMENTATION et TENDANCES		
		Exercice N 1	Exercice N - 1 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)	DA		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	9 637,73	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) <small>Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours</small> <input type="checkbox"/> B1)	DF		
	Autres réserves <small>Dont réserve relative à l'achat d'oeuvre originales d'artistes vivants*</small> <input type="checkbox"/> EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	4 170,84	-14 945,90
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
		DL	13 808,57	9 637,73
	TOTAL (I)			
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
		DO		
	TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
		DR		
	TOTAL (III)			
DETTES (5)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatif) <input type="checkbox"/> EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		
	Dettes fiscales et sociales	DY		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		50,00
Compte régul.	Produits constatés d'avance (5)	EB		
		EC	50,00	
		TOTAL (IV)		
	Écart de conversion passif* (V)	ED		
		EE	13 808,57	9 687,73
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme*	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

		Exercice N			Exercice (N-1)	
		France 1	Exportation et livraisons intracommunautaires 2	Total 3		
Désignation de l'entreprise : ALIMENTATION et TENDANCES						
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC		
	Production vendue { biens services* }	FD	FE	FF		
		FG	FH	FI		
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	FK	FL		
	Production stockée*			FM		
	Production immobilisée*			FN		
	Subventions d'exploitation			FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de			FP		
	Autres produits (1) (11)			FQ	7 658,00	-7 965,00
	Total des produits d'exploitation (2) (I)			FR	7 658,00	-7 965,00
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS		
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	3 487,16	6 980,90
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX		
	Salaires et traitements*			FY		
	Charges sociales (10)			FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *		GA	
			- dotations aux provisions		GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions		GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD			
	Autres charges				GE	
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	3 487,16	6 980,90
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	4 170,84	-14 945,90
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
Total des produits financiers (V)				GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR		
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
Total des charges financières (VI)				GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	4 170,84	-14 945,90

Désignation de l'entreprise		ALIMENTATION et TENDANCES	
		Exercice N 1	Exercice N - 1 2
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ	
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	7 658,00 -7 965,00
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	3 487,16 6 980,90
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)		HN	4 170,84 -14 945,90
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) dont { produits de locations immobilières	HY	
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
	(3) dont { - Crédit-bail mobilier	HP	
	{ - Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
	(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(9) Dont transfert de charges	A1	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant	A2	
	primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

Annexe

Généralités sur les règles comptables

L'annexe de ALIMENTATION et TENDANCES, fait partie intégrante de ses comptes annuels.

L'exercice a une durée de douze mois, recouvrant la période du 01/01/2015 au 31/12/2015.

Le bilan est d'un montant égal à 13 808 euros. Le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 4 170 euros.

Les comptes ont été arrêtés par le Trésorier.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes de A&T au 31/12/2015 ont été établis, en euros, en conformité avec le Plan Comptable Général (Règlement ANC n° 2014-03) ainsi qu'avec les règles fixées par le plan comptable des associations (Règlement CRC n° 99-01) et les règles propres aux organisations syndicales et professionnelles (Règlement CRC n° 2009-10).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- ♣ Continuité de l'exploitation
 - ♣ Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
 - ♣ Indépendance des exercices
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La présente annexe comprend les informations rendues obligatoires par la Loi du 20 août 2008.

La méthode générale de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

IMMOBILISATIONS & AMORTISSEMENTS

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les durées d'amortissements des biens non décomposables retenues ont été les suivantes :

- Logiciel et base de gestion interne : 5 ans (pas de valeur résiduelle)
- Installations-agencements : 10 ans (pas de valeur résiduelle)
- Matériel de bureau et informatique : 3 ans (pas de valeur résiduelle)
- Mobilier : 8 à 10 ans (pas de valeur résiduelle)

Aucune immobilisation n'est constatée en 2015.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Dans l'hypothèse où la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute comptabilisée, une dépréciation est constatée à due concurrence. A la clôture de l'exercice, aucune créance n'a fait l'objet d'une dépréciation.

COTISATIONS

Les cotisations constituent l'exécution d'une obligation contractuelle résultant de l'adhésion à ALIMENTATION et TENDANCES. Le fait générateur de la reconnaissance du produit correspond donc à l'appel des cotisations.

RESSOURCES

En référence au Règlement CRC n° 2009-10, le montant des ressources de A&T est détaillé ci-dessous :

Ressources 2015	
Cotisations appelées	7 658 €
- Reversement de cotisations	- €
Subventions reçues	€
Autres produits d'exploitation	€
Produits financiers reçus	€
Total des ressources	7 658 €

AUTRES INFORMATIONS

Fonds associatifs

La variation de - 14.945 euros constatée sur les réserves des fonds associatifs concerne l'affectation du résultat net de l'année 2014, par décision de l'Assemblée Générale du 9 juin 2015.

Aucune distribution de dividendes n'est réalisée ni aux adhérents, ni aux administrateurs. Les excédents sont affectés, systématiquement après vote par l'Assemblée Générale, en réserves.

Fonds dédiés

A l'ouverture ainsi qu'à la clôture de l'exercice 2015, aucun fond dédié n'est constaté.

Rémunération du commissaire aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 1.000 euros

Effectif

ALIMENTATION et TENDANCES ne compte aucun salarié à la clôture dans ses effectifs.